

# ...LIBRES PROPOS... PROPOS LIBRES... Février 2010

## Titres BPCE et dividendes : danger majeur pour les Caisses Régionales...

### Rémunération des titres BPCE :

La CELDA détient des sommes colossales de titres BPCE. En contrepartie, notre « maison mère » (mauvaise mère serions-nous tentés de dire) a versé à la CELDA 25,7M€ de dividendes en 2008 (13% de notre PNB), puis seulement 4,1M€ en 2009 (2% du PNB LDA). Mais le « meilleur » est à venir :

**LDA ne percevra aucun dividende de BPCE en 2010 !!!**

*... mais il faudra bien compenser ce manque à gagner, d'une manière ou d'une autre...*

L'Etat Français, pour soulager son budget, fait supporter aux régions, départements ou communes certaines dépenses. Les collectivités territoriales n'ont souvent comme solution que d'augmenter la pression fiscale sur leurs administrés. A l'image de l'Etat, BPCE reporte les conséquences financières désastreuses de trop nombreuses errances de stratégie ou de gestion sur les Caisses Régionales en ne rémunérant pas les titres qu'elles détiennent. Les dites Caisses Régionales ne trouvent qu'une solution pour compenser ce « manque à gagner » : augmenter les objectifs commerciaux afin de générer plus de PNB.

On appréciera tout particulièrement le courage des Présidents de Directoires des Caisses Régionales dans cette affaire : la logique voudrait qu'ils se rebellent contre Mr PEROL et BPCE, car comment peuvent-ils accepter que leurs caisses ne perçoivent aucun dividende de BPCE ? Nos clients, lorsqu'ils jugent être victimes d'un mauvais placement comme Doublo par exemple savent venir le dire haut et fort à leur gestionnaire de compte... Et même poursuivre la Caisse en justice pour certains. Le terme victime est choisi à dessein : les Caisses Régionales le sont réellement puisque leurs résultats sont largement grevés par cette absence de rémunération.

Nos dirigeants régionaux, véritables vassaux aux ordres du « pouvoir central », restent les doigts sur la couture du pantalon. Et plutôt que crier au scandale et demander des comptes pour défendre l'avenir et la pérennité des entreprises qu'ils dirigent, ils « s'écrasent » courageusement, préférant cultiver leur avenir personnel et être considérés comme de bons serviteurs de Mr PEROL : une fois leur « mission » accomplie en province, ils se ménagent ainsi la certitude d'être nommés par la suite à un poste « préférentiel » et rémunérateur dans une autre entreprise du groupe BPCE.

### Valorisation des titres BPCE :

Les actions NATIXIS détenues par les Caisses Régionales sont encore valorisées au cours de 19.55€ dans les comptes des Caisses. Or vous connaissez tous le cours actuel de ces actions (entre 3 et 4€)... Il faut savoir que les « bleus » (Banques Populaires) avaient eux déjà pris des mesures en valorisant leurs titres à hauteur de 6.73€. Mais ils n'avaient certainement pas le même besoin « d'embellir » leurs comptes que les « rouges » (Caisses d'Épargne) ! Or, les Caisses d'Épargne vont bientôt devoir à leur tour apprécier à leur juste valeur ces titres, avec la nécessité de constater cette dépréciation dans leurs résultats 2009 qui s'en trouveront diminués d'autant (de l'ordre de 30M€ pour LDA semble-t-il !!!).

Les dirigeants de BPCE se comportent un peu comme un père ou une mère de famille qui aurait eu la folie acheteuse (OCEOR, Nexity...) et qui gère son budget de façon dispendieuse et inconsidérée. « Tonton SARKO » leur a avancé « un peu » d'argent (comment va-t-on rembourser ?) et quand leurs poches se retrouvent complètement vides, ils font les tirelires de leurs enfants, en l'occurrence les Caisses Régionales. Mais les dites tirelires seront bientôt vides... Pendant combien de temps allons-nous encore payer les folies expansionnistes du regretté regrettable Charles MILHAUD ?

## Comité d'Entreprise exceptionnel en Mars

Les élus et représentants du personnel de toutes les Organisations Syndicales ont demandé la tenue d'une réunion exceptionnelle du Comité d'Entreprise en présence du Président du Directoire, afin d'aborder les thèmes suivants : suppression de postes « administratifs », « transferts » de collaborateurs des fonctions supports vers le commercial, suppression de certains services, horaires du Siège, horaires d'ouverture des agences, fermetures d'agences, etc...

Devant ce qui semble être une volonté réformatrice dogmatique de Mr LEVAYER, et une mise en place des changements envisagés à la hussarde, nous devons lui rappeler qu'il ne peut passer outre la consultation, l'information et la négociation avec les Instances Représentatives du Personnel, et tout particulièrement le Comité d'Entreprise. Par exemple, les transferts de collaborateurs du Siège vers le Réseau Commercial ne peuvent se faire, selon nous, sans la mise en place d'un accord sur les mesures d'accompagnement des collègues concernés (formation, aspect financier, mobilité géographique, etc...).

## Dérapages dans la communication managériale...

Le ton se durcit de manière inquiétante dans la façon de communiquer de nos dirigeants ou managers. Par exemple, il n'aura pas fallu attendre très longtemps pour que la nouvelle directrice du groupe 2 donne des signes forts de sa façon de manager : le 5 février, dans un mail particulièrement « gratiné » au sujet du traitement des listings des LEP clos ou pré-clos, les DA et RA du groupe 2 en ont pris pour leur grade. Extraits : *«Je viens de recevoir le fichier Arpège des LEP en situation clos et pré clos qui témoigne de votre laxisme et ne fait que confirmer ma perception quant à votre insuffisance d'encadrement des actions (...) Votre laxisme nous amène à une situation critique qui ne souffre aucune justification (...) Le choix des moyens à mettre en œuvre pour redresser la situation vous appartient, seul le résultat m'importe ...»*. La sentence est lourde, blessante et même injuste car adressée à tous les DA/RA (même ceux qui ont « bien traité » le dit listing). Les allégations de Madame DEULLIN sur le professionnalisme de l'ensemble des DA et RA de son groupe sont totalement inacceptables et même insultantes. *Mais il s'agit peut-être d'une nouvelle tendance dans le discours managérial en CELDA !*

Tout cela démontre au moins une chose : l'énorme pression et le travail dans la précipitation imposés par Mr LEVAYER sur les cadres de l'entreprise amène parfois ces derniers à « péter les plombs »... Comme de « vulgaires » CC ou GC qui ne supportent plus brimades et remontrances de leur hiérarchie !

## Notre président sème le trouble dans l'ensemble de l'entreprise

Entre ses petites phrases pleines de sous-entendus (agences trop luxueuses... Horaires faits pour les chômeurs et les retraités... CELDA dernière de presque tous les classements... Collaborateurs mal habillés... Services du Siège inutiles...), sa volonté de transformation express et tous azimuts du fonctionnement de l'entreprise (suppressions de certains services, mutations du Siège vers le commercial...) et une pression énorme mise sur l'encadrement, Mr LEVAYER a réussi à générer en quelques semaines un climat malsain et délétère en CELDA. Dans les services du Siège comme dans le réseau commercial, les salariés vivent avec la crainte d'être « mutés » ou « virés », la peur de l'avenir, des interrogations fortes sur leurs compétences professionnelles (suis-je si mauvais qu'on me le dit ?)... Tout cela vient s'ajouter à une grosse pression sur les résultats commerciaux et une impossibilité quasi générale d'effectuer toutes les tâches demandées dans le temps de travail imparti... Et des inquiétudes bien légitimes sur la situation financière des Caisses d'Épargne.

Vouloir dynamiser une entreprise en ne s'appuyant que sur les sacro-saints ratios financiers et économiques, en occultant presque totalement la dimension humaine du projet, tout en étant pressé d'accomplir sa tâche dans des délais ultra-courts et sans vision à long terme est une stratégie vouée à l'échec et contre productive. Le dogmatisme et l'absence d'analyse sérieuse et de concertation du Président du Directoire nous inquiètent fortement... La CELDA n'est ni votre jouet ni une zone de non-droit Mr LEVAYER !